

Plan d'action 2025 à l'égard de l'intégration des personnes handicapées

Adopté le 28 avril 2025



Table des matières

Table des matières..... 2

Message du maire..... 3

Cadre légal 4

Portrait de la municipalité 5

Bilan des mesures apportées et réalisées en 2024 9

Objectifs et actions fixés pour 2025.....18

Suivi et information..... 29

Annexe 1 - Organisation municipale

Annexe 2 - Accessibilité des bâtiments municipaux

Annexe 3 - Mesures permanentes

Lexique des acronymes et abréviations

AQLPH	Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
ARLPH-CN	Association régionale pour les loisirs des personnes handicapées – Côte-Nord
ASLSCP VH	Association septilienne des loisirs, des sports et de la culture pour personnes vivant avec un handicap
CCSIUM	Chambre de commerce de Sept-Îles Uashat Mak Mani-Utenam
CISSS-CN	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
CTASI	Corporation du transport adapté de Sept-Îles
MEV	Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec
OMH	Office municipal d'habitation
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
Table locale	Table de concertation locale des associations de personnes handicapées
VSI	Ville de Sept-Îles

Message du maire

Au nom du conseil municipal de la Ville de Sept-Îles, il me fait plaisir de vous présenter l'édition 2025 du *Plan d'action à l'égard de l'intégration des personnes handicapées*. Celui-ci vise à identifier et à réduire les obstacles qui limitent l'intégration et la pleine participation au sein de la collectivité des personnes vivant avec un handicap ou ayant des contraintes de mobilité permanentes ou temporaires.

C'est dans cette vision que le conseil municipal, la direction et les différents services de la Ville de Sept-Îles, avec la collaboration précieuse d'organismes partenaires, dont le Module d'épanouissement à la vie, l'Association septilienne des loisirs, des sports et de la culture pour personnes vivant avec un handicap et autres intervenants, souhaitent réaffirmer l'engagement de la municipalité à l'égard de l'accessibilité et de l'inclusion des personnes handicapées, en poursuivant les efforts pour créer une ville accessible à tous et à toutes.

Cette importante mission ne peut être la responsabilité de la Ville seule. Je tiens à souligner l'immense et l'excellent travail des différents intervenants et des bénévoles dans ce dossier, non seulement dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan d'action, mais aussi et surtout, dans vos interventions et votre engagement au quotidien. Ces différents acteurs contribuent à l'identification des enjeux et pistes de solutions liés à l'accessibilité universelle.

Ce travail d'équipe permet d'identifier les actions à prioriser qui auront un réel impact pour les citoyennes et citoyens concerné(e)s, dans les domaines qui relèvent des compétences municipales ou dans lesquels la Ville peut être amenée à collaborer.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce plan d'action pour mesurer la portée de ce qui a été accompli jusqu'ici et ce qui est en voie de l'être. Car, si beaucoup a déjà été fait pour les personnes en situation de handicap, la municipalité et ses nombreux partenaires sont conscients de leur devoir d'en faire toujours plus afin d'offrir une meilleure qualité de vie à tous les citoyens et toutes les citoyennes et de faire de Sept-Îles, une ville où il fait bon vivre.

En mon nom personnel et en celui du conseil municipal, je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre collaboration.

Le maire
Denis Miousse

Cadre légal

La *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., c.E-20.1), ci-dessous nommé « la Loi », spécifie que les personnes handicapées doivent être considérées au même titre que tous les autres citoyens et leur reconnaît un statut de citoyen à part entière. Cette loi se traduit notamment par de nouvelles responsabilités pour différents acteurs, de se doter annuellement d'un plan d'action visant à favoriser l'intégration des personnes handicapées, ce que la Ville de Sept-Îles remplit comme obligation.

Article 61.1 de la Loi :

« Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement. »

De plus, cette Loi contient plusieurs responsabilités générales et spécifiques, dont une obligation en matière d'approvisionnement.

Article 61.3 de la Loi :

« Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte, dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées. »

Autres exigences à l'égard de l'article 1 de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics :

Programme d'accès à l'égalité en emploi

La Ville de Sept-Îles souscrit au principe de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics. Elle a adopté en octobre 2008 son programme d'accès à l'égalité en emploi visant spécifiquement les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques, et en octobre 2011 pour l'intégration des personnes handicapées.

La Ville de Sept-Îles dispose donc d'un programme d'accès à l'égalité en emploi et souhaite promouvoir, pratiquer et respecter l'équité en matière d'emploi afin d'assurer le respect, la dignité et l'intégrité de chacun.

Portrait de la municipalité

L'environnement septilien

Pôle régional, social et économique, Sept-Îles compte pour voisine la communauté Innue de Uashat mak Mani-Utenam. La vitalité de Sept-Îles repose sur une population de 24 373 habitants (décret de population 2025 - MAMH), de grandes industries qui sont aussi d'importants employeurs, environ 900 PME dynamiques et diversifiées, et des dizaines d'organismes à but non lucratif, artisans d'un riche tissu social.

Sept-Îles est reconnue pour sa population chaleureuse et son environnement naturel exceptionnel. Ses citoyens profitent d'une gamme complète d'activités sociales, culturelles, récréatives et sportives, qui ont permis à plus d'un de développer leurs talents et d'exercer des carrières prestigieuses.

Les installations culturelles, sportives et récréatives, tout comme plusieurs événements d'envergure, dont le Salon du livre de la Côte-Nord, le Festival du film Ciné-7, le tournoi de volleyball Orange-Alouette, le festival Innu Nikamu, et les festivités du Vieux-Quai en Fête, contribuent au rayonnement et au dynamisme de la région septilienne.

Structure municipale

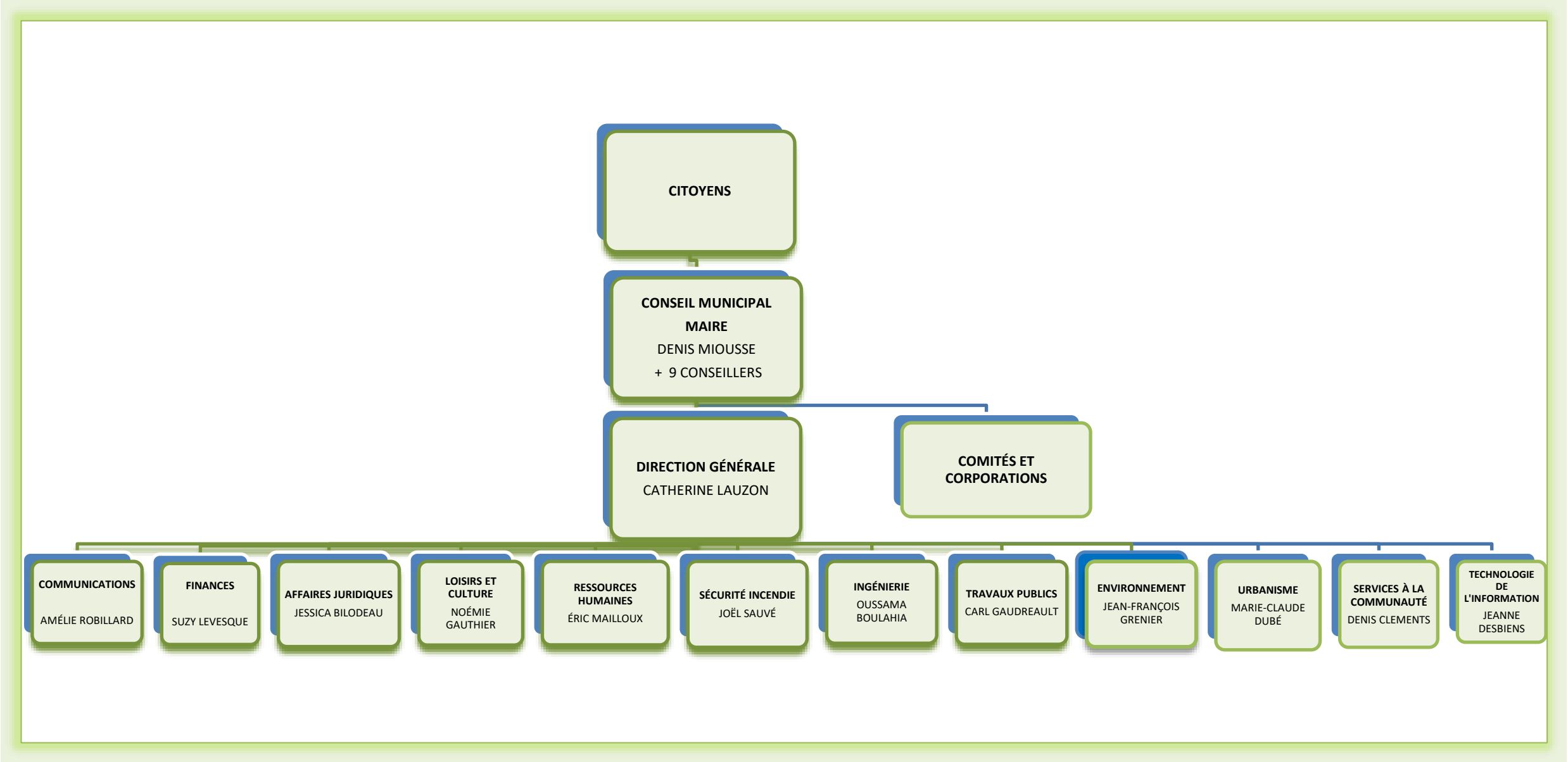
À titre d'administration municipale au service de la population, la Ville de Sept-Îles s'est donné la mission suivante :

La Ville de Sept-Îles favorise un milieu de vie de qualité pour ses citoyens et citoyennes, tout en respectant son cadre financier orienté sur sa capacité de payer.

Les valeurs de l'organisation sont les suivantes :

- Le respect
- La rigueur
- L'intégrité
- La fierté

Organigramme



L'organigramme détaillé de l'organisation municipale se trouve à l'annexe 2.

Portrait de l'organisation municipale et de ses secteurs d'activités

Services municipaux

La Ville de Sept-Îles offre à sa population une gamme de services publics qui fait d'elle un grand centre urbain. Les citoyennes et citoyens étant au cœur de ses préoccupations, l'organisation municipale travaille à assurer une qualité de vie enviable pour toute la population. Pour ce faire, elle mise, entre autres, sur le développement durable et la communication.

Les directions de la Ville sont :

Direction générale

La direction générale assure le lien entre le conseil municipal et l'administration. Elle dirige l'ensemble des activités des services municipaux et coordonne, au besoin, l'organisation des mesures d'urgence de la municipalité.

Le Service des communications relève de la Direction générale. Il est en charge des relations avec les médias, des communications externes et internes de la Ville, des différents outils d'informations (incluant le site Internet et les médias sociaux), et participe à la promotion de la ville.

Le Service à la communauté relève également de la direction générale. Il supporte la Direction générale et le conseil municipal dans son orientation visant à améliorer la qualité des services offerts à la communauté. Il supporte la direction générale dans l'exécution des mandats et de projets relevant de sa responsabilité veillant à l'atteinte des objectifs visés par le plan stratégique des développements de la municipalité.

Environnement

Le Service de l'environnement a pour mandat d'administrer, de planifier, d'organiser et de gérer les activités municipales reliées au développement durable et à l'environnement. Il est responsable de la production et de la distribution de l'eau potable, du traitement des eaux usées et de la gestion des matières résiduelles.

Finances

Ce service veille à la bonne gestion en matière de finances. Il voit à la préparation du budget, des états financiers et à la planification financière des dépenses en immobilisations et leur financement. Il s'occupe notamment de la facturation et de la perception des taxes municipales. Les départements de l'approvisionnement et des technologies de l'information relèvent également du Service des finances.

Greffes et affaires juridiques

Ce service est responsable de tous les aspects juridiques et légaux des activités et projets de la municipalité. Il s'occupe notamment de la réglementation municipale, des avis légaux, de la gestion documentaire, de la cour municipale, du contentieux, et veille à l'administration de la Loi sur l'accès à l'information.

Ingénierie

Ce service est responsable l'élaboration, de la planification et de la supervision des chantiers de la Ville, qu'il s'agisse de travaux de rénovation ou de construction de bâtiments, de réfection de rues ou d'autres infrastructures.

Travaux publics

Ce service est chargé de l'entretien de la voie publique, incluant le déneigement, de l'éclairage des rues, la signalisation, l'entretien et la réparation des bâtiments et des infrastructures municipales, comme les réseaux d'égout et d'aqueduc, ainsi que des équipements et véhicules de la Ville.

Ressources humaines

Le Service des ressources humaines recrute et embauche le personnel nécessaire pour les différents services municipaux. Il est responsable de la négociation des différentes conditions de travail et veille à l'application du Programme d'accès à l'égalité en emploi.

Sécurité incendie

Le Service de la sécurité incendie a la mission de protéger les personnes et les biens sur le territoire de la Ville de Sept-Îles. La division de la prévention s'assure de l'inspection et de la conformité des bâtiments ainsi que de l'information et de la sensibilisation du public aux risques d'incendies. La division des opérations intervient en cas de situations d'urgence, tel un incendie ou un accident de la route.

Service des loisirs et de la culture

Ce service est responsable de la gestion et des activités dans les différents édifices sportifs, culturels et récréatifs municipaux : bibliothèque Louis-Ange-Santerre, arénas, Centre socio-récréatif, complexe aquatique, centres communautaires, etc., ainsi que de l'aménagement et de l'entretien des parcs et des espaces verts.

Technologie de l'information (TI)

Le Service des technologies de l'information gère l'ensemble des activités reliées à la planification, au développement, à l'intégration, à l'entretien et au contrôle des technologies de l'information. Il est responsable de la gestion et de l'administration des équipements informatiques, des réseaux et des systèmes.

Urbanisme

Le Service de l'urbanisme planifie l'organisation du territoire et coordonne son développement par l'application de différents règlements municipaux. Il est notamment responsable de l'émission des permis ou certificats requis pour la construction, la rénovation ou l'occupation de tout bâtiment.

Responsable du plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées

Dans le but de s'assurer du respect de ses engagements annuels, la Ville de Sept-Îles a mandaté la Direction générale afin de répertorier les obstacles immédiats à l'intégration des personnes handicapées et d'identifier les mesures concrètes entreprises ou à entreprendre afin d'améliorer la situation. La Direction générale s'assurera du suivi des mesures suggérées et verra à l'évaluation de la satisfaction des personnes handicapées, suite aux changements qui seront apportés.

Depuis 2017, la Ville a intégré la Table de concertation locale des associations de personnes handicapées de Sept-Îles, ce qui lui offre un lien direct avec les différents intervenants. Les membres de la Table collaborent à la préparation du plan d'action annuel à l'égard de l'intégration des personnes handicapées en identifiant les principaux obstacles à l'intégration et les priorités d'action à établir. Ils s'assurent de sa pertinence et de sa cohérence avec les besoins du milieu.

Bilan des mesures apportées et réalisées en 2024

Administration municipale et communication

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Résultats/Réalisations
Les actions de la municipalité ne sont pas bien connues	Assurer la diffusion du <i>Plan d'action annuel pour l'intégration des personnes handicapées</i> et le suivi des actions réalisées, auprès des clientèles concernées et des organismes et intervenants œuvrant auprès de ces personnes.	- Rendre disponible le <i>Plan d'action annuel</i> sur le site Internet de la Ville (septiles.ca) - Le publiciser sur la page Facebook - Diffuser un communiqué aux médias	Service des communications	MEV OPHQ Table locale ASLSCP VH	Annuellement	Adoption du plan d'action par le conseil municipal le 22 avril 2024
		Transmettre le <i>Plan d'action annuel</i> à l'Office des personnes handicapées du Québec ainsi qu'aux différents partenaires associés à sa réalisation	Greffe	MEV OPHQ Table	Annuellement	Résolution transmise à l'OPHQ
		Réaliser un feuillet résumant les principaux éléments du <i>Plan d'action annuel</i>, le rendre disponible dans les différents bâtiments municipaux et le distribuer aux organismes œuvrant auprès des personnes handicapées	Direction générale Service des communications	MEV ASLSCP VH	Dans le mois suivant l'adoption du plan par le conseil municipal	Non réalisé
		Poursuivre la diffusion des séances du conseil municipal (disponible sur les ondes de Cogeco, Telus, en Facebook live et sur le site Internet municipal)	Service des communications	MEV OPHQ Table Télédiffuseurs	En continu	Diffusion des séances du conseil
		- Souligner la Semaine québécoise des personnes, la Semaine de la déficience intellectuelle et la Journée internationale des personnes handicapées par : - Proclamation du conseil municipal ; - Affichage dans les lieux publics	MEV Conseil municipal	Service du greffe Service des communications Direction générale	Annuellement	Proclamation lors de la Séance publique du 27 mai 2024 et affichage dans les édifices municipaux

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Résultats/Réalisations
Les actions de la municipalité ne sont pas bien connues. (SUITE)	Assurer la diffusion du Plan d'action annuel pour l'intégration des personnes handicapées et le suivi des actions réalisées, auprès des clientèles concernées et des organismes et intervenants œuvrant auprès de ces personnes. (SUITE)	Évaluer la possibilité d'ajouter une section « Aînés et personnes handicapées » sur le site Web de la municipalité	Service des communications	Direction générale	Lors de la refonte du site Web	La refonte du site Web n'est pas encore réalisée
		Collaborer et participer à la réalisation d'un événement ou d'une activité de soutien aux personnes handicapées et leurs familles (ex. salon des exposants ou autre)	TCPH-CN	Ville de Sept-Îles MEV	En fonction de la planification de la Table régional	Participation au rallye adapté organisé par la Table régionale de concertation des associations de personnes handicapées
Difficulté de maintenir un leadership local en matière de participation sociale des personnes handicapées	S'assurer que les actions prévues au <i>Plan d'action</i> se concrétisent dans l'année en cours.	Participer aux rencontres de la Table de concertation locale de l'associations de personnes handicapées, en collaboration avec les représentants des milieux concernés	Membres de la Table locale	Direction générale MEV ASLSCP VH OPHQ	En continu	Participation aux rencontres Suivi et réalisation des mesures
	Améliorer l'accessibilité universelle du transport collectif	Assurer le suivi annuel du Plan de développement pour assurer le transport des personnes handicapées (article 67 de la <i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées</i>)	Direction générale	CTASI	En continu	Pas de mise en jour en 2024
	Faire connaître les services offerts par la Corporation de transport adapté de Sept-Îles	Organiser des activités visant à sensibiliser les personnes handicapées et à mobilité réduite aux modalités et avantages d'utiliser le transport collectif	CTASI	Direction générale Service des communications	Aux 2 ans	Pas d'activité réalisée en 2024
Discrimination à l'embauche	Assurer un suivi du <i>Programme d'accès à l'égalité en emploi pour l'intégration des personnes handicapées</i>	Éliminer toute forme de discrimination pour motif de handicap ou d'utilisation d'un moyen visant à le pallier	Service des ressources humaines	Conseil municipal Direction générale	En continu (programme adopté en 2011)	Pas de candidature reçue en 2024
		Lorsque possible, offrir des stages de travail à des personnes en situation de handicap	Service des ressources humaines	Direction générale SEMO Côte-Nord	En continu	Pas de candidature reçue en 2024
		Transmettre les offres d'emplois aux services spécialisés en main-d'œuvre (SEMO-CN)	Service des ressources humaines	SEMO	En continu	Envoi à SEMO Côte-Nord

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Manque d'information des intervenants d'urgence (ex. pompiers) pour répondre aux besoins des personnes handicapées	Répondre de manière adaptée aux besoins des personnes handicapées ou à mobilité réduite lors de situation d'urgence	- Poursuivre les exercices annuels d'évacuation menés par le Service de la sécurité incendie dans les des RPA et les Ressources intermédiaires du territoire (liste fournie par le CISSS-CN). - Produire des recommandations à l'intention des propriétaires et des gestionnaires de résidences	Gestionnaires des RPA et Ressources intermédiaires CISSS-CN	Service de la sécurité incendie	En continu	Nombre d'exercices réalisés annuellement
Manque de représentation et mauvaise compréhension des besoins réels des personnes handicapées	Améliorer l'efficacité des initiatives d'inclusion en les orientant selon les perspectives et les contributions directes des personnes handicapées	Impliquer les personnes handicapées dans la planification et la mise en œuvre des initiatives liées à l'inclusion, afin de garantir leur pertinence et leur efficacité	Direction générale	Service de l'ingénierie Service des loisirs et de la culture	En continu	Implication dans le processus visant l'adoption de la Politique Famille et aînés

Accessibilité des lieux et des édifices publics

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Présence d'obstacles à l'accessibilité des bâtiments et des sites municipaux	Sensibiliser les employés municipaux à l'importance de collaborer à rendre notre ville plus accessible pour tous	▪ Informer et encourager les employés à signaler les obstacles identifiés dans les différentes installations municipales et à suggérer des améliorations à apporter	Direction générale	Services des ressources humaines	En continu	En continu
L'accès aux équipements, aux édifices municipaux et aux commerces n'est pas toujours adéquat	Améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments publics lors de travaux de rénovation ou de construction	▪ Planifier les travaux en vue de permettre une accessibilité optimale dans les projets de construction ou de rénovation d'édifices municipaux	Service de l'ingénierie	Services professionnels : - Architectes - Ingénieurs - Entrepreneurs	En fonction du programme des dépenses en immobilisations (PDI)	Pas de travaux réalisés dans le cadre de cet objectif
		▪ Apporter les correctifs nécessaires lors de la réalisation des travaux e	VSI Tourisme Sept-Îles	Service de l'urbanisme		
	Offrir un espace adéquat pour l'embarquement et le débarquement des personnes handicapées au Centre socio-récréatif (véhicules de transport adapté)	▪ Aménager un espace prévoyant une aire d'embarquement et de débarquement pour personnes handicapées ▪ Installer une affiche indiquant « Débarcadère 15 minutes » pour personnes handicapées	Service des loisirs et de la culture Service de l'ingénierie	MEV ASLPCPVH	2024	Reste à installer une affiche « Débarcadère – 15 minutes »
	Augmenter la disponibilité des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées dans les commerces et autres lieux publics	▪ Sensibiliser les propriétaires et les commerçants (envoi d'une correspondance ou tenue d'une rencontre d'information, en collaboration avec la Chambre de commerce) ▪ Rappeler les exigences en matière d'aménagement d'espaces de stationnement réservés	MEV	VSI Chambre de Commerce SIUM	2024	Collaborer avec le MEV
	S'assurer du respect de la réglementation sur l'utilisation des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées	▪ Demander à la Sûreté du Québec d'accentuer la vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées	Sûreté du Québec	MEV Ville de Sept-Îles Comité circulation	En continu	Comme il est n'est pas possible d'obtenir le nombre de constats émis par la SQ, il est difficile d'établir un indicateur précis pour cette mesure

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
L'accès aux équipements, aux édifices municipaux et aux commerces n'est pas toujours adéquat (suite)	Améliorer l'identification des cases de stationnement réservées aux personnes handicapées	Procéder au marquage annuel des cases de stationnement des bâtiments municipaux et s'assurer de leur conformité	Service des travaux publics		En continu lors de la période estivale	Travaux réalisés
Difficultés de circuler dans les rues et à certaines intersections, particulièrement dans le bas de la ville (ex. avenue Brochu)	Faciliter l'accès aux intersections pour les personnes à mobilité réduite	- Profiter de la réalisation des travaux pour apporter les correctifs requis - Identifier les endroits prioritaires pour les travaux à réaliser	VSI	Comité de circulation MTQ MEV	En continu	Travaux réalisés. Suivi à faire avec l'entrepreneur afin que les travaux respectent les normes
	Faciliter la circulation dans les rues pour les personnes à mobilité réduite, particulièrement en période hivernale et à proximité des bâtiments municipaux	- Investissements prévus de près de 500 000 \$/an sur trois (3) ans pour la réfection de trottoirs et de bordures - Programme de déneigement adopté annuellement par les membres du conseil	Service de l'ingénierie et des travaux publics	Entrepreneurs	En continu	Révision du programme de déneigement annuel en prenant en compte les commentaires des citoyens
	Atténuer les difficultés rencontrées par les personnes malvoyantes ou non-voyantes dans leurs déplacements	- Aux intersections, procéder au marquage des trottoirs en aménageant des bateaux pavés - Identifier les secteurs à prioriser	Service de l'ingénierie	MEV	En continu	En continu
Difficulté pour les familles avec un enfant handicapé de visiter certains commerces, ce qui augmente leur isolement	Offrir un soutien adapté aux familles avec un enfant handicapé	Sensibiliser les commerçants à se doter de matériel adapté de type « chariot de Caroline » ou autre équipement facilitant la mobilité des personnes	MEV	Table de concertation des associations des personnes handicapées	En continu	En continu

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Faible disponibilité de logements adaptés et importance des coûts pour adapter un domicile pour répondre aux besoins d'une personne handicapée	Augmenter la disponibilité de logements adaptés	Collaborer avec les organismes du milieu pour favoriser/encourager la création de logements adaptés	OMH / CODELO	Partenaires privés	En continu	Annonce d'un projet de 121 logements abordables avec logements adaptés. Début de travaux au printemps 2025
	S'assurer du respect de la réglementation lors de la construction ou de la rénovation des logements	Veiller à ce que les normes et règlements en vigueur soit respectés	Service de l'urbanisme	OMH	En continu	En continu
	Soutenir les familles ou les personnes handicapées pour l'adaptation de leur domicile	Évaluer la possibilité de réduire ou d'abolir les frais de permis inhérents à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée	Ville de Sept-Îles	Service de l'urbanisme Service des finances	2025	Modification réglementaire en cours de réalisation
Niveau de service du transport adapté ne répond pas aux besoins des usagers	S'assurer d'un service qui répond aux besoins des usagers	Mettre en place des outils permettant d'évaluer le niveau de satisfaction des usagers (ex. sondage, boîte à idées, etc.)	CTASI	Ville	En continu	Remplacement d'un autobus afin d'améliorer la qualité des services à venir en 2025

Loisirs, culture et tourisme

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Sentiment d'isolement des personnes handicapées en raison de l'incapacité à faire les mêmes activités que les autres	Favoriser la participation des personnes handicapées aux activités communautaires, récréatives, culturelles, sportives et touristiques à Sept-Îles	▪ Poursuivre l'intégration des enfants handicapés et à besoins particuliers aux activités du camp de jour ▪ Offrir un accompagnement aux enfants à besoins particuliers en embauchant suffisamment d'animateurs/ accompagnateurs	Service des loisirs et de la culture	CISSS Côte-Nord OPHQ ARLPH-CN AQLPH Cégep	En continu	Nombre de jeunes accompagnés : 23 Nombre d'employés : 14 (13 accompagnateurs et 1 chef d'équipe)
		▪ Faire la promotion de l'utilisation de la « Carte d'accompagnement – Loisir » auprès des organismes et des entreprises qui organisent des activités payantes. Cette carte permet un accès gratuit à l'accompagnateur d'une personne handicapée.	Ville de Sept-Îles	ARLPH-CN MEV Tourisme Sept-Îles Responsables d'évènements	En continu	Approche auprès d'organismes pour la sensibilisation à l'utilisation de la carte
		▪ Intégrer des activités adaptées ou s'adressant aux personnes handicapées dans les diverses programmations de loisirs (ex. Hop la Ville, semaine de relâche, etc.)	Service des loisirs et de la culture	Ville de Sept-Îles MEV ASLSCP VH CISSS-CN ARLPH-CN	En continu	Exposition « Voir autrement » du MEV en décembre 2024. Mettant à l'honneur des photographies faites par des gens vivant avec un handicap, physique ou visuel
		▪ Faire l'achat d'un second tapis permettant la circulation de fauteuil roulant dans les endroits difficiles d'accès (ex. plage)	Association septilienne pour le loisir des personnes handicapées	Tourisme Sept-Îles ARLPH-CN	2024	Tapis installé à la plage Monaghan pendant l'été 2024
		▪ Poursuivre l'achat de livres à gros caractères par la Bibliothèque L.-A.-Santerre ▪ Évaluer la possibilité d'acquérir un agrandisseur numérique portable ▪ Poursuivre le service de prêt à domicile	Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	Centre de services scolaire du Fer (ressource supra-locale)	En continu	Achat de : 63 livres en gros caractères 1 livre audio 18 livres audio numériques 487 prêts de livres par le service de biblio-mobile (89 usagers)

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Éviter le sentiment d'isolement des personnes handicapées et dans l'incapacité à faire les mêmes activités que les autres (SUITE)	Augmenter l'attractivité et l'accessibilité des parcs et espaces verts du territoire pour les personnes à mobilité réduite	- Aménager les parcs afin de favoriser une diversité d'usages, en tenant compte des particularités et des besoins des clientèles - Augmenter le nombre de modules de jeux adaptés dans différents parcs de la ville	Service des loisirs et de la culture		En continu	Mise en œuvre des recommandations du <i>Guide d'analyse de l'expérience inclusive en parc urbain</i> (OPHQ) Réalisation d'un plan directeur des parcs et espaces verts dans lequel il est indiqué comme constat : « ...l'accessibilité limitée pour les personnes à mobilité réduite constituent des défis à surmonter. »
	S'assurer de la disponibilité de plateaux pour la tenue d'activités adaptées pour les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite	Réserver des plages horaires pour les clientèles à besoins particuliers (aînés, personnes handicapées, etc.), à la piscine, la bibliothèque et au gymnase du CSR	Service des loisirs et de la culture	ASLPCPVH	En continu	Bains libres hebdomadaires au Complexe aquatique Gymnase pour les activités Accueil à la bibliothèque, de groupes d'élèves vivant avec une déficience intellectuelle
	Assurer un accueil et un comportement adéquat afin de mieux répondre aux besoins des personnes handicapées	Sensibiliser et former le personnel municipal à la réalité et aux besoins des personnes handicapées (atelier de formation)	Service des loisirs et de la culture	CISSS-CN AQLPH ARLPH-CN	En continu	En continu
	Identifier les obstacles à l'accessibilité et à la participation dans installations et les activités municipales	Collaborer à l'organisation d'activités de sensibilisation afin de conscientiser aux obstacles rencontrés par les personnes handicapées	MEV	Conseil municipal Direction générale	Semaine québécoise des personnes handicapées	Proclamation par le Conseil municipal

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Eviter le sentiment d'isolement des personnes handicapées et dans l'incapacité à faire les mêmes activités que les autres (SUITE)	Favoriser la participation des enfants vivant avec un handicap aux activités sportives, culturelles et récréatives offertes par les différents organismes et associations du milieu	▪ Encourager les organismes sportifs, culturels et récréatifs à intégrer des enfants à besoins particuliers à leurs activités	ASLPCPVH MEV	Service des loisirs et de la culture ARLPH-CN OBNL sports/loisirs CISSS-CN	En continu	Nous n'avons pas de statistiques particulières de la part des organismes
		▪ Offrir du soutien aux organismes afin qu'ils puissent adapter leurs activités ▪ Offrir une formation annuelle portant sur le trouble du spectre de l'autisme, la déficience intellectuelle, les troubles de santé mentale, etc. aux organismes œuvrant auprès de la clientèle jeunesse	Service des loisirs et de la culture CISSS-CN CÉGEP	ASLPCPVH Service des loisirs et de la culture ARLPH-CN Organismes sportifs et culturels	En continu	Participation à certaines formations liées aux Camps de jour

Objectifs et actions fixés pour 2025

Administration municipale et communication

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateurs de résultats
Les actions de la municipalité ne sont pas bien connues	Assurer la diffusion du <i>Plan d'action annuel pour l'intégration des personnes handicapées</i> et le suivi des actions réalisées, auprès des clientèles concernées et des organismes et intervenants œuvrant auprès de ces personnes.	▪ Rendre disponible le <i>Plan d'action annuel</i> sur le site Internet de la Ville (septiles.ca) ▪ Le publiciser sur la page Facebook ▪ Diffuser un communiqué aux médias	Service des communications	MEV OPHQ Table locale ASLSCP VH	Annuellement	Adoption du plan d'action par le Conseil municipal en séance publique
		▪ Transmettre le <i>Plan d'action annuel</i> à l'Office des personnes handicapées du Québec ainsi qu'aux différents partenaires associés à sa réalisation	Greffe	MEV OPHQ Table	Annuellement	Transmission de la résolution à l'OPHQ
		▪ Réaliser un feuillet résumant les principaux éléments du <i>Plan d'action annuel</i>, le rendre disponible dans les différents bâtiments municipaux et le distribuer aux organismes œuvrant auprès des personnes handicapées	Direction générale Service des communications	MEV ASLSCP VH	Dans le mois suivant l'adoption du plan par le conseil municipal	Réalisation et distribution des feuillets ainsi que diffusion sur le site WEB de la Ville et sur Facebook
		▪ Poursuivre la diffusion des séances du conseil municipal (disponible sur les ondes de Cogeco, Telus, en Facebook live et sur le site Internet municipal)	Service des communications	MEV OPHQ Table Télédiffuseurs	En continu	Diffusion des séances
		▪ Souligner la Semaine québécoise des personnes, la Semaine de la déficience intellectuelle et la Journée internationale des personnes handicapées par : - Proclamation du conseil municipal ; - Affichage dans les lieux publics	MEV Conseil municipal	Service du greffe Service des communications Direction générale	Annuellement	Proclamation de la semaine par le Conseil municipal Affichage dans les bâtiments municipaux

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Résultats/Réalisations
Les actions de la municipalité ne sont pas bien connues.	Assurer la diffusion du Plan d'action annuel pour l'intégration des personnes handicapées et le suivi des actions réalisées, auprès des clientèles concernées et des organismes et intervenants œuvrant auprès de ces personnes.	Évaluer la possibilité d'ajouter une section « Aînés et personnes handicapées » sur le site Web de la municipalité	Service des communications	Direction générale	Lors de la refonte du site Web	Présence dans la section lors de la refonte du site WEB en 2026
		Collaborer et participer à la réalisation d'un événement ou d'une activité de soutien aux personnes handicapées et leurs familles (ex. salon des exposants ou autre)	TCPH-CN	Ville de Sept-Îles MEV	En fonction de la planification de la Table régional	Collaborer à l'activité « Rallye adapté » qui se tiendra à Sept-Îles en juin 2025
Difficulté de maintenir un leadership local en matière de participation sociale des personnes handicapées	S'assurer que les actions prévues au <i>Plan d'action</i> se concrétisent dans l'année en cours.	Participer aux rencontres de la Table de concertation locale de l'associations de personnes handicapées, en collaboration avec les représentants des milieux concernés	Membres de la Table locale	Direction générale MEV ASLSCP VH OPHQ	En continu	Participation aux rencontres du comité
	Améliorer l'accessibilité universelle du transport collectif	Assurer le suivi annuel du Plan de développement pour assurer le transport des personnes handicapées (article 67 de la <i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées</i>)	Direction générale	CTASI	En continu	Dépôt des actions
Discrimination à l'embauche	Assurer un suivi du <i>Programme d'accès à l'égalité en emploi pour l'intégration des personnes handicapées</i>	Éliminer toute forme de discrimination pour motif de handicap ou d'utilisation d'un moyen visant à le pallier	Service des ressources humaines	Conseil municipal Direction générale	En continu (programme adopté en 2011)	Embauche et maintien en emploi des personnes handicapées
		Lorsque possible, offrir des stages de travail à des personnes en situation de handicap	Service des ressources humaines	SEMO	En continu	Nombre de demande de stage reçue
		Transmettre les offres d'emplois aux services spécialisés en main-d'œuvre (SEMO-CN)	Service des ressources humaines	SEMO	En continu	Envoi à SEMO Côte-Nord

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Manque d'information des intervenants d'urgence (ex. pompiers) pour répondre aux besoins des personnes handicapées	Répondre de manière adaptée aux besoins des personnes handicapées ou à mobilité réduite lors de situation d'urgence	- Poursuivre les exercices annuels d'évacuation menés par le Service de la sécurité incendie dans les des RPA et les Ressources intermédiaires du territoire (liste fournie par le CISSS-CN). - Produire des recommandations à l'intention des propriétaires et des gestionnaires de résidences	Gestionnaires des RPA et Ressources intermédiaires CISSS-CN	Service de la sécurité incendie	En continu	Nombre de visites réalisées dans les différents bâtiments
Manque de représentation et mauvaise compréhension des besoins réels des personnes handicapées	Améliorer l'efficacité des initiatives d'inclusion en les orientant selon les perspectives et les contributions directes des personnes handicapées	Impliquer les personnes handicapées dans la planification et la mise en œuvre des initiatives liées à l'inclusion, afin de garantir leur pertinence et leur efficacité	Direction générale	Service de l'ingénierie Service des loisirs et de la culture MEV	En continu	Lorsque possible, consulter les représentants du MEV pour collaborer dans la prise de décision en lien avec des travaux
		Dans le cadre de la nouvelle Politique Famille et ainé et dans les Politiques futures, prendre en compte les besoins des personnes handicapées	VSI	Direction générale Service des loisirs et de la culture	2025	Actions retenues
Centre d'hébergement temporaire pas adapté aux personnes à mobilité réduite	Que les centres d'hébergement temporaires soient adaptés aux réalités de personnes avec des besoins particuliers	Identifier les lieux d'hébergement (salles, hôtel, locaux d'hébergement d'urgence de la municipalité, etc.) accessibles aux personnes handicapées	VSI	Service de sécurité incendie	En continu	Évaluer si les contraintes des personnes à besoins particuliers ont été comblées

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Collaboration entre la Municipalité et les organismes communautaires lors de la mise en œuvre des mesures d'urgence n'est pas optimale	S'assurer d'une bonne collaboration entre les différents intervenants lors de situation d'urgence	▪ Coordonner avec le CISSS-CN, les services offerts aux sinistrés lors de situation d'urgence	VSI CISSS-CN	Organismes communautaires	Lors de situation de mesures d'urgence	Évaluation des actions réalisées, par à la suite de situations d'urgence
Difficultés de connaître les différents besoins	Identifier des actions à réaliser favorisant les personnes handicapées	▪ Consulter annuellement le site de l'OPHQ et de municipalités afin de nous inspirer des meilleures pratiques et les incorporer à nos propres concepts et projets. ▪ Publier et promouvoir des capsules vidéo préparées par l'OPHQ aux employés et élus	VSI	OPHQ	En continu	Nombre d'actions inspirantes

Accessibilité des lieux et des édifices publics

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Présence d'obstacles à l'accessibilité des bâtiments et des sites municipaux	Sensibiliser les employés municipaux à l'importance de collaborer à rendre notre ville plus accessible pour tous	▪ Informer et encourager les employés à signaler les obstacles identifiés dans les différentes installations municipales et à suggérer des améliorations à apporter	Direction générale	Services des ressources humaines	En continu	Nombre de commentaires reçus des employés
	Offrir des lieux de votation accessible aux personnes à mobilité réduite lors des élections de novembre 2025	▪ S'assurer de l'accessibilité aux différents locaux où seront installés les bureaux de votes ▪ Former le personnel électoral pour favoriser un accueil adéquat des personnes handicapées ainsi que leurs accompagnateurs.	Présidente des élections	VSI	Novembre 2025	Commentaires sur les sites retenus
L'accès aux équipements, aux édifices municipaux et aux commerces n'est pas toujours adéquat	Améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments publics lors de travaux de rénovation ou de construction	▪ Planifier les travaux en vue de permettre une accessibilité optimale dans les projets de construction ou de rénovation d'édifices municipaux	Service de l'ingénierie	Services professionnels : - Architectes - Ingénieurs - Entrepreneurs	En fonction du programme des dépenses en immobilisations (PDI)	Pris en compte pour la construction du nouvel aréna Travaux réalisés
		▪ Apporter les correctifs nécessaires lors de la réalisation des travaux	VSI Tourisme Sept-Îles	Service de l'urbanisme		
	Offrir un espace adéquat pour l'embarquement et le débarquement des personnes handicapées au Centre socio-récréatif (véhicules de transport adapté)	▪ Aménager un espace prévoyant une aire d'embarquement et de débarquement pour personnes handicapées ▪ Installer une affiche indiquant « Débarcadère 15 minutes » pour personnes handicapées ▪	Service des loisirs et de la culture Service de l'ingénierie	MEV ASLPCPVH	2025	Réalisation des travaux
	Augmenter la disponibilité des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées dans les commerces et autres lieux publics	▪ Rappeler les exigences en matière d'aménagement d'espaces de stationnement réservés	Service de l'Urbanisme		En continu	Lors d'émission de permis de construction

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
L'accès aux équipements, aux édifices municipaux et aux commerces n'est pas toujours adéquat	S'assurer du respect de la réglementation sur l'utilisation des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées	▪ Demander à la Sûreté du Québec d'accentuer la vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées	Sûreté du Québec	MEV VSI Comité circulation	En continu	Collaborer à la campagne nationale de sensibilisation – « Respectez les stationnements pour personnes handicapées »
	Améliorer l'identification des cases de stationnement réservées aux personnes handicapées	▪ Procéder au marquage annuel des cases de stationnement des bâtiments municipaux et s'assurer de leur conformité	Service des travaux publics		Chaque année en période estivale	Réalisation des travaux
Difficultés de circuler dans les rues et à certaines intersections, particulièrement dans le bas de la ville (ex. avenue Brochu)	Offrir des environnements sécuritaires et accessibles à tous en facilitant l'accès aux intersections pour les personnes à mobilité réduite et s'assurer que les dispositifs sonores du passage pour piétons intégré aux feux de circulation fonctionnent	▪ Assurer le bon fonctionnement des différents feux de circulation et traverses pour piétons ▪ Profiter de la réalisation des travaux pour apporter les correctifs requis ▪ Identifier les endroits prioritaires pour les travaux à réaliser	VSI	Comité de circulation MTQ MEV	En continu	Identification des secteurs problématiques et apporter les correctifs Communiquer avec le MTQ pour les travaux sur le boulevard Laure
	Faciliter la circulation dans les rues pour les personnes à mobilité réduite, particulièrement en période hivernale et à proximité des bâtiments municipaux	▪ Programme de déneigement adopté annuellement par le Conseil municipal et sensibiliser les employés affectés au déneigement aux difficultés auxquelles sont confrontées les personnes handicapées durant la saison hivernale.	Service de l'ingénierie et des travaux publics	Entrepreneurs	En continu	Apporter des améliorations au plan de déneigement Réalisation des travaux
	Atténuer les difficultés rencontrées par les personnes malvoyantes ou non-voyantes dans leurs déplacements	▪ Investissements prévus de près de 500 000 \$/an sur trois (3) ans pour la réfection de trottoirs et de bordures ▪ Aux intersections, procéder au marquage des trottoirs en aménagent des bateaux pavés ▪ Identifier les secteurs à prioriser	Service de l'ingénierie	MEV	En continu	Réalisation des travaux

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Le tourisme accessible n’est pas suffisamment développé à Sept-Îles	Collaborer avec Tourisme Sept-Îles pour promouvoir l’identification des lieux accessibles à Sept-Îles dans la documentation touristique.	Évaluer la possibilité par Tourisme Sept-Îles d’ajouter une identification dans ses guides	Tourisme Sept-Îles MEV	VSI	2026	Ajout d’indications aux guides

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Faible disponibilité de logements adaptés et importance des coûts pour adapter un domicile pour répondre aux besoins d'une personne handicapée	Augmenter la disponibilité de logements adaptés	▪ Collaborer avec les organismes du milieu pour favoriser/encourager la création de logements adaptés	OMH / CODELO	Partenaires privés	En continu	Nombre de logement adapté
	S'assurer du respect de la réglementation lors de la construction ou de la rénovation des logements	▪ Veiller à ce que les normes et règlements en vigueur soit respectés	Service de l'urbanisme	OMH	En continu	Nombre de certificats d'occupation émis
	Soutenir les familles ou les personnes handicapées pour l'adaptation de leur domicile	▪ Évaluer la possibilité de réduire ou d'abolir les frais de permis inhérents à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée	VSI	Service de l'urbanisme Service des finances	2025	Entrée en vigueur du règlement
Niveau de service du transport adapté ne répond pas aux besoins des usagers	S'assurer d'un service qui répond aux besoins des usagers	▪ Mettre en place des outils permettant d'évaluer le niveau de satisfaction des usagers (ex. sondage, boîte à idées, etc.)	CTASI	Ville	En continu	Nombre de commentaires reçus par les utilisateurs

Loisirs, culture et tourisme

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Sentiment d'isolement des personnes handicapées en raison de l'incapacité à faire les mêmes activités que les autres	Favoriser la participation des personnes handicapées aux activités communautaires, récréatives, culturelles, sportives et touristiques à Sept-Îles	▪ Poursuivre l'intégration des enfants handicapés et à besoins particuliers aux activités du camp de jour ▪ Offrir un accompagnement aux enfants à besoins particuliers en embauchant suffisamment d'animateurs/ accompagnateurs ▪ Assurer un encadrement adéquat aux animateur-accompagnateurs	Service des loisirs et de la culture	CISSS Côte-Nord OPHQ ARLPH-CN AQLPH Cégep	En continu	Nombre d'inscriptions reçues et le nombre de ressources affectées Commentaires des parents
		▪ Faire la promotion de l'utilisation de la « Carte d'accompagnement – Loisir » auprès des organismes et des entreprises qui organisent des activités payantes. Cette carte permet un accès gratuit à l'accompagnateur d'une personne handicapée.	Ville de Sept-Îles	ARLPH-CN MEV Tourisme Sept-Îles Responsables d'évènements	En continu	Nombre de cartes émises par l'ARLPH-CN
		▪ Intégrer des activités adaptées ou s'adressant aux personnes handicapées dans les diverses programmations de loisirs (ex. Hop la Ville, semaine de relâche, etc.)	Service des loisirs et de la culture	Ville de Sept-Îles MEV ASLSCP VH CISSS-CN ARLPH-CN	En continu	Nombre d'activités offertes
		▪ Poursuivre l'achat de livres à gros caractères par la Bibliothèque Louis-Ange-Santerre ▪ Évaluer la possibilité d'acquérir un agrandisseur numérique portable ▪ Poursuivre le service de prêt à domicile	Bibliothèque Louis-Ange-Santerre		En continu	Nombre de livres acquis

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Éviter le sentiment d'isolement des personnes handicapées et dans l'incapacité à faire les mêmes activités que les autres	Augmenter l'attractivité et l'accessibilité des parcs et espaces verts du territoire pour les personnes à mobilité réduite	- Aménager les parcs afin de favoriser une diversité d'usages, en tenant compte des particularités et des besoins des clientèles - Augmenter le nombre de modules de jeux adaptés dans différents parcs de la ville - Intégrer des tables de pique-nique adaptées	Service des loisirs et de la culture		En continu	Nombre de jeux et/ou modules installés ou remplacés Réaménagement de l'air de jeux au Parc du Vieux-Quai
	S'assurer de la disponibilité de plateaux pour la tenue d'activités adaptées pour les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite	Réserver des plages horaires pour les clientèles à besoins particuliers (aînés, personnes handicapées, etc.), à la piscine et au gymnase du CSR	Service des loisirs et de la culture	ASLPCPVH	En continu	Nombre d'heures disponibles Statistiques de fréquentation
	Assurer un accueil et un comportement adéquat afin de mieux répondre aux besoins des personnes handicapées	Sensibiliser et former le personnel municipal à la réalité et aux besoins des personnes handicapées (atelier de formation)	Service des loisirs et de la culture	CISSS-CN AQLPH ARLPH-CN	En continu	Commentaires reçus
	Identifier les obstacles à l'accessibilité et à la participation dans installations et les activités municipales	Collaborer à l'organisation d'activités de sensibilisation afin de conscientiser aux obstacles rencontrés par les personnes handicapées	ARLPH-CN MEV	VSI ASLPCPVH	Semaine québécoise des personnes handicapées	Participation au « Rallye adapté » organisé par la Table régionale des personnes handicapées
	Promouvoir les équipements adaptés disponibles pour les personnes handicapées	Inscrire dans le « Répertoire d'équipements adaptés pour le loisir et le sport sur la Côte-Nord » une section mentionnant les équipements disponibles à Sept-Îles	ARLPH-CN	Service des loisirs et de la culture	2025	Apparition dans le répertoire

Obstacles	Objectifs	Mesures	Responsable	Partenaires	Échéance	Indicateur de résultats
Eviter le sentiment d'isolement des personnes handicapées et dans l'incapacité à faire les mêmes activités que les autres	Favoriser la participation des enfants vivant avec un handicap aux activités sportives, culturelles et récréatives offertes par les différents organismes et associations du milieu	Encourager les organismes sportifs, culturels et récréatifs à intégrer des enfants à besoins particuliers à leurs activités	ASLPCPVH MEV	Service des loisirs et de la culture ARLPH-CN OBNL sports/loisirs CISSS-CN	En continu	Nombre d'activités proposées
		- Offrir du soutien aux organismes afin qu'ils puissent adapter leurs activités - Offrir une formation annuelle portant sur le trouble du spectre de l'autisme, la déficience intellectuelle, les troubles de santé mentale, etc. aux organismes œuvrant auprès de la clientèle jeunesse	Service des loisirs et de la culture CISSS-CN CÉGEP	ASLPCPVH Service des loisirs et de la culture ARLPH-CN Organismes sportifs et culturels	En continu	Nombre de formation offerte et le nombre de participants

Suivi et information

La Ville de Sept-Îles souhaite offrir aux personnes vivant avec un handicap, des services répondant à leurs besoins et à leurs attentes, dans la mesure du possible. La collaboration qui existe déjà entre les différents intervenants locaux et régionaux contribuera certainement à mettre en œuvre ce plan d'action, à en évaluer les retombées et à l'actualiser régulièrement pour s'assurer d'atteindre nos objectifs d'accessibilité et d'inclusion.

Pour nous joindre

Pour toute demande de renseignement, commentaire ou suggestion en lien avec ce plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées, communiquez avec la Direction générale de la Ville de Sept-Îles aux coordonnées suivantes :

Denis Clements, directeur des services à la communauté

Ville de Sept-Îles

546, avenue De Quen

Sept-Îles (Québec) G4R 2R4

Tél : 418 964-3201

Courriel : denis.clements@septiles.ca

Pour formuler une plainte ou une requête concernant les différents services municipaux ou les installations de la Ville, téléphonez au **418 964-3300**

Autres sources d'information

Régionale et provinciale

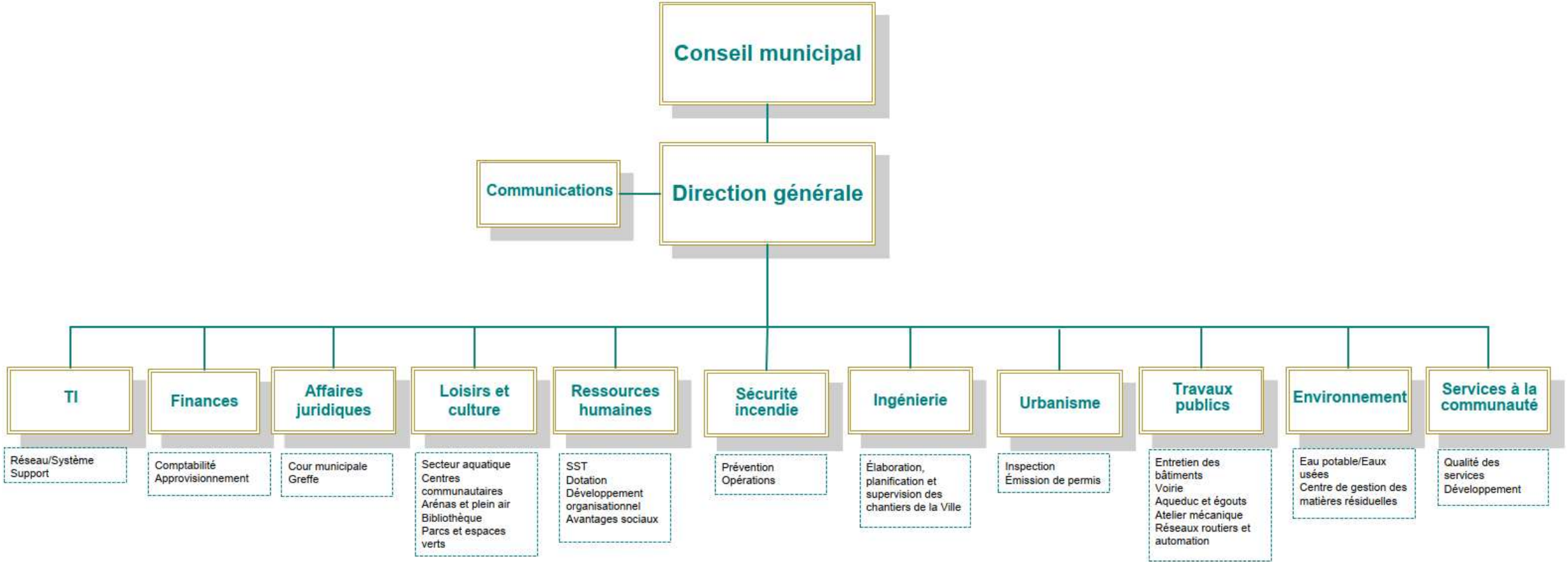
- Site de l'**Office des personnes handicapées du Québec** (OPHQ) (publications et guides pour les familles et le grand public) : ophq.gouv.qc.ca
- **Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de la Côte-Nord** (ARLPH-CN): arlpncotenord.com | tél. 418 589-5220

Local

- **Module d'Épanouissement à la vie de Sept-Îles** (MEV) : tél. 418-968-3022 | page Facebook [Module d'épanouissement à la vie – MEV SI](#)
- **Association septilienne des loisirs, des sports et de la culture pour personnes vivant avec un handicap** (ASLSCP VH) | page Facebook <https://www.facebook.com/Aslscpvh>

ANNEXES

Annexe 1 - Organisation municipale



Annexe 2 - Accessibilité des bâtiments municipaux

Bâtiments municipaux	Adresse	Accessibilité
Hôtel de ville	546, avenue De Quen	Oui
Centre socio-récréatif	500, avenue Jolliet	Oui
Aréna Conrad-Parent	490, avenue Jolliet	partiellement
Aréna Guy Carbonneau	480, avenue Jolliet	Oui
Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	500, avenue Jolliet	Oui
Complexe des travaux publics	601, boulevard des Montagnais	partiellement
Caserne Incendie	153, rue du Père-Divet	Oui
Salle de spectacle Jean-Marc-Dion	546, boulevard Laure	Oui
Musée régional de la Côte-Nord	500, boulevard Laure	Oui
Maison du Tourisme	415, avenue Arnaud	partiellement
Bureau touristique	1401, boulevard Laure	Oui
Rendez-vous des aînés	286, avenue Humphrey	Oui
SPCA Côte-Nord (Refuge des animaux)	700, boul. des Montagnais	Oui
Centrale de traitement d’eau	5000, rue Decoste	Non
Site du Vieux-Poste	20, rue Shimun	partiellement
Centres communautaires (différents secteurs)		partiellement

Au cours des années, des améliorations ont été apportées à certains bâtiments, suite à des demandes d’organismes partenaires ou lors de travaux planifiés. La Ville de Sept-Îles reste à l’affût des modifications qui pourraient être apportées à ses installations afin d’en améliorer l’accès.

Annexe 3 - Mesures permanentes

Certaines mesures visant l’accessibilité et l’adaptation des services à l’égard des personnes handicapées, identifiées dans les plans d’action antérieurs, sont intégrées aux opérations courantes des divers services municipaux.

Conseil municipal

- Adopte par résolution, le plan d'action, le bilan annuel et transmet les documents à l’OPHQ
- Souligne les différentes journées et semaines thématiques (Semaine de la déficience intellectuelle, Semaine québécoise des personnes handicapées, etc.) par une proclamation

Direction générale

- Assure le suivi, la mise en œuvre et la mise à jour annuel du plan d’action à l’égard de l’intégration des personnes handicapées
- Transmet le plan d’action et le bilan annuel aux différents partenaires associés à sa réalisation
- Rédige des textes pour faire connaître le plan d'action, notamment pour diffusion dans les médias sociaux
- Assure le suivi annuel du plan de développement pour le transport des personnes handicapées (article 67 de la *Loi assurant l’exercice des droits des personnes handicapées*)
- Participe aux rencontres de la Table de concertation locale des associations de personnes handicapées

Service des communications

- Met en ligne le plan d’action sur le site Internet municipal (septiles.ca)
- Fait la promotion des différents moyens de visionner les séances du conseil municipal (TV, Facebook Live et site Web)
- Diffuse des informations concernant le plan d'action ou tout autre service ou activité à l’intention des différentes clientèles

Service des finances

- Inclut une clause dans les appels d’offres de la municipalité afin de faciliter l’accessibilité aux personnes handicapées, dans le but de prioriser une acquisition qui répondrait aux besoins de l’ensemble de sa population, incluant ceux des personnes handicapées
- Assure la distribution du guide « L’approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées – Volet équipements de bureau »

Service du greffe

- Prépare les projets de résolutions visant à souligner les différentes journées et semaines thématiques (Semaine de la déficience intellectuelle, Semaine québécoise des personnes handicapées, etc.) par une proclamation du conseil municipal

Service des loisirs et de la culture

- Assure l'intégration des enfants handicapés aux activités du camp de jour
- Rend disponible des livres à gros caractères ainsi que des livres audios à la bibliothèque Louis-Ange-Santerre et assure un service de prêt à domicile
- Travaille à la planification de l'ajout de modules de jeux adaptés dans les parcs
- Planifie la programmation des plateaux sportifs afin de réserver des périodes aux clientèles à besoins particuliers (aînés, personnes handicapées, etc.)

Service des ressources humaines

- Veille à éliminer toute forme de discrimination en lien avec un handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap lors des processus d'embauche
- Assure l'embauche des animateurs pour le camp de jour, notamment ceux dédiés aux enfants à besoins particuliers
- Fait le pont avec les différents services afin d'offrir, lorsque possible, des stages de travail, à des personnes handicapées
- Transmet les offres d'emplois à la Ville de Sept-Îles aux services spécialisés en main-d'œuvre (SEMO Côte-Nord)

Service des travaux publics

- Lorsque des travaux sont prévus, planifie l'amélioration de l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux
- Planifie les secteurs et les budgets annuels pour la réfection de trottoirs et bordures de rues
- Planifie et met en œuvre le programme annuel de déneigement en tenant compte des secteurs prioritaires
- Aux intersections, procéder au marquage sur les trottoirs pour faciliter le déplacement des personnes avec une difficulté visuelle

Service de l'urbanisme

- Octroie les permis de rénovation et de construction en veillant à ce que les normes de construction et règlements municipaux soient respectés